

Le 12 décembre, 2025  
DBU082/2025 – 2026

## Demande de participation à une formation en animation d'ateliers des services éducatifs

Destinataires : Présidences et à tous les membres

Expéditeur : Joel Duff, secrétaire général adjoint — Services professionnels

### Pour action

OSSTF/FEESO accepte les candidates en français et en anglais aux membres qui souhaitent devenir animatrice ou animateur des ateliers suivants des Services éducatifs : S'attaquer à la misogynie et Justice raciale

#### Description de l'atelier :

##### 1. S'attaquer à la misogynie

*Le harcèlement sexuel n'est pas matière à rire. Des études démontrent que le harcèlement sexuel a des effets négatifs importants sur les personnes qui en sont victimes. En tant que du personnel en éducation, nous devons être prêts à nous dresser contre cette forme d'abus. Cet atelier vise à accroître la sensibilisation et la compréhension du harcèlement sexuel chez les participantes et participants et leur offre l'occasion d'élaborer des stratégies pour combattre la violence et le harcèlement sexuels dans leurs écoles et milieux de travail.*

##### 2. Justice raciale

*À quoi ressemble la justice raciale dans notre société complexe? Cet atelier interactif invite les participantes et les participants à s'engager à un examen critique de nos perspectives au sujet de la race, du racisme et du privilège blanc. Le fait d'avoir ces courageuses conversations offrira aux travailleuses et aux travailleurs en éducation des démarches pratiques afin d'interrompre la discrimination raciale de tous les jours et de lutter contre celle-ci.*

#### Formation des animatrices et animateurs :

La formation des animatrices et animateurs aura lieu en présentiel, les 11 et 12 février 2026, à Toronto. Les candidates et candidats sélectionnés sont tenus de participer à cette session de

formation. Toutes les dépenses de déplacement, d'hébergement et de repas sont assumées par OSSTF/FEESO conformément aux Lignes directrices sur les dépenses pour le remboursement de la Fédération.

Puisque les candidates et candidats sélectionnés ne seront formés que dans un seul atelier, les candidates et candidats intéressés à poser leur candidature pour plus d'un atelier doivent soumettre deux formulaires de mise en candidature distincts et indiquer leur premier choix (voir le lien ci-dessous ou la Pièce jointe 1 — Annexe A et la Pièce jointe 2 — Annexe B).

### Processus de mise en candidature :

[Annexe A – Cliquez ici pour accéder au Formulaire de demande pour animatrices ou animateurs d'atelier en anglais – Challenging Misogyny Presenter Application Form](#)

[Annexe B – Cliquez ici pour accéder au Formulaire de demande pour animatrices ou animateurs d'atelier en anglais – Racial Justice Presenter Application Form](#)

La présidence d'unité de négociation sera peut-être avisée en ce qui concerne toute personne prise en considération comme apprenante potentielle. Les personnes sélectionnées pour participer à la formation et la présidence d'unité de négociation seront avisées, à la suite de l'approbation par l'Exécutif provincial.

Bien que le temps de libération pour toute la formation et les dates d'atelier soit payé par le bureau provincial, les candidates et candidats devraient vérifier auprès de leur présidence locale pour s'assurer qu'il n'y a aucune restriction de temps de libération, du point de vue de l'unité de négociation. Les candidates et candidats reçus doivent être en mesure d'obtenir une libération de temps de la part de leur employeur afin de pouvoir participer à la prestation d'ateliers offerts partout en province.

OSSTF/FEESO apprécie la participation des membres ayant des opinions différentes issues d'expériences vécues. Nous reconnaissons que le choix de candidates et de candidats à des postes au sein de la Fédération provenant de membres des groupes à la recherche d'égalité est un atout. L'auto-identification des membres des groupes à la recherche d'égalité est volontaire. Si vous choisissez de vous auto-identifier, veuillez remplir le Formulaire d'auto-identification ci-joint (voir le lien ci-dessous ou la Pièce jointe 3 — Annexe C).

[Pièce jointe 3 — Annexe C — Formulaire d'auto-identification \(français\)](#)

Les formulaires de mise en candidature devraient être envoyés à Rosemary Judd-Archer à [Rosemary.Judd-Archer@osstf.ca](mailto:Rosemary.Judd-Archer@osstf.ca) et Shane Stagg à [Shane.Stagg@osstf.ca](mailto:Shane.Stagg@osstf.ca), accompagnés de deux lettres de recommandation, au plus tard à **16 h, le mercredi 7 janvier 2026**.

Pour obtenir de plus amples renseignements veuillez communiquer avec Rosemary Judd-Archer, à ([rosemary.judd-archer@osstf.ca](mailto:rosemary.judd-archer@osstf.ca)).

RJA/nd/de cope 343